



ASSEMBLEE GENERALE D'ETE 4 JUILLET 2025

ORDRE DU JOUR

A PARTIR DE 17H30

Pointage et signature des listes de présence par les représentants des clubs

A 19H00

Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire :

Allocution des personnalités

Allocution de Monsieur le Président du club de Unifoot

Allocution de Monsieur le Président de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Football ou son représentant

Allocution de Hervé GIROUD-GARAMPON Président du District

1. Approbation du Compte-rendu de l'Assemblée Générale « Hiver » du vendredi 22 novembre 2024 au TSF Voiron.
2. Approbation du rapport moral du secrétaire général saison 2024-2025
3. Etude des vœux présentés par le Comité de Direction du District

PAUSE

4. Tarifs 2025-2026 et Prévisionnel présentés par le Trésorier du District
5. Election de deux membres au Comité de Direction mandature 2024-2028
6. Tirage au sort numéro de poules pour réunions d'organisation d'avant saison
7. Remise des récompenses (Fair Play – Challenge du Mérite)

TOUS LES CLUBS SONT TENUS D'ETRE REPRESENTES
sous peine d'une sanction financière (260 euros).

Conformément à l'article 12.3 des statuts du District le représentant direct du club est le Président dudit club ou toute autre personne majeure licenciée de ce club, et disposant d'un pouvoir signé par ledit Président (modèle sur PV ou sur le site).

Le représentant d'un club ne peut pas représenter d'autres clubs.

Il est précisé que cette Assemblée Générale de fin de saison concerne **TOUS LES CLUBS (LIBRES, ENTREPRISES, FEMININS, FUTSAL, FOOT LOISIRS etc...)**
De plus tous les clubs non à jour vis-à-vis du service trésorerie du District, (chèques ou autres moyens de paiements reçus au Secrétariat du District) ne pourront pas prendre part aux diverses opérations de vote. Toutefois, ils ne seront pas considérés comme absents.